

Ukraine

Les Centres E.Leclerc se mobilisent en Pologne et en France pour les populations touchées par le conflit.

Ivry-sur-Seine – 07 mars 2022 – Après les Centres E.Leclerc de Pologne, c'est l'ensemble des Centres E.Leclerc de France qui se mobilisent pour apporter matériel et denrées essentielles aux populations touchées par la guerre. Pour les clients qui souhaiteraient participer à l'effort collectif, E.Leclerc facilite également leurs démarches en leur permettant de faire depuis le 5 mars et jusqu'au 11 mars un don à la Croix-Rouge française lors de leur visite en magasin. Près de 567 000 euros ont ainsi été récoltés pour la seule journée de samedi lors du lancement de la collecte.

Des convois acheminés depuis le Nord de la France et la Pologne

Depuis plusieurs jours, les adhérents polonais du Mouvement E.Leclerc viennent en aide aux populations touchées par la guerre en Ukraine. Plusieurs initiatives de solidarité ont été prises :

- En premier lieu à l'attention des populations réfugiées en Pologne ayant fui les combats, avec la distribution de produits alimentaires et de produits d'hygiène ;
- Puis en faveur des populations restées sur place en Ukraine, avec la distribution de vivres et d'équipements de survie, acheminés par des convois depuis la centrale E.Leclerc de Pologne.
- Cette mobilisation s'effectue en coordination avec différentes ONG comme Polska Akcja Humanitarna, Caritas, ou avec les autorités municipales.

Les adhérents français de l'enseigne ont également décidé de se joindre à l'effort collectif et d'apporter leur aide au peuple ukrainien :

- Dès le lundi 7 mars, 3 camions achemineront 45 tonnes de produits de première nécessité – alimentaire, hygiène/soin, vêtements - depuis le Nord de la France. Ces produits seront distribués en collaboration avec des organisations et associations locales ;
- Ensuite, un camion transportera chaque semaine 15 tonnes de produits depuis la France jusqu' en Pologne, pour une distribution organisée en collaboration avec des organisations et association locales.
- Par ailleurs, partout en France de nombreuses autres initiatives ont lieu à un niveau local ou régional entre magasins, centrales et autres associations ou collectivités.

Pour les clients, des dons facilités à la Croix-Rouge française

Face à la situation, E.Leclerc et son réseau de 726 magasins en France, permet à ses clients d'apporter leur soutien au peuple Ukrainien. **Depuis le samedi 5 mars et jusqu'au vendredi 11 mars**, chacun peut faire un don d'un montant de 1€ au moment de régler ses achats, directement sur le terminal de paiement électronique. Près de 567 000 euros ont ainsi été recueillis le premier jour de la collecte.

Les dons collectés permettront de soutenir les actions de solidarité de la Croix-Rouge française à destination des populations ukrainiennes touchées par la crise en cours, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'ensemble des acteurs du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, en Ukraine et dans des pays voisins de l'Ukraine.

E.Leclerc rappelle également que la Croix-Rouge a lancé un appel aux dons directement sur son site internet : donner.croix-rouge.fr

« La situation en Ukraine rend nécessaire la mobilisation internationale. Voisins de l'Ukraine, les adhérents du Mouvement E.Leclerc en Pologne ont tout de suite apporté leur soutien aux populations réfugiées. Aujourd'hui, ce sont tous les adhérents français qui participent à l'effort collectif : pâtes, riz, biscuits, eau, pain, conserves, produits d'hygiène, vêtements, équipements de survie... des convois partent de France pour porter assistance aux victimes. On sait aussi que les Français sont émus par ce qu'il se passe en Europe : c'est pourquoi nous avons collectivement décidé de leur permettre de donner 1€ à la Croix-Rouge au moment de leurs achats. » - Michel-Edouard Leclerc, Président du Comité Stratégique des Centres E.Leclerc.

À PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC :

Avec 726 magasins et 533 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros (hors carburant) en 2020. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com